



**MAIRIE
DE
TREVIGNON**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaients présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUOT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita — DADEN Paul - JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Date de convocation : 17 mars 2015

Anita JOULAIN est nommée secrétaire de séance.

TARIFS DU PORT DE TREVIGNON 2015

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29

Monsieur DION, Conseiller Délégué, indique que qu'après avis favorable du conseil portuaire de Trévignon et de la commission des finances, du développement économique et du personnel, il proposé d'augmenter de 0 %, 2 %, 3 %, 5 %, 7 % et 10 % les tarifs des mouillages pour les particuliers en fonction du service rendu selon les lignes.

Une T.V.A. de 20 % sera appliquée sur tous les tarifs non professionnels

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Mouillages	Tarifs 2015 HT, une TVA de 20 % sera ajoutée									
PARTICULIERS	A	B	C	D1 à D15	D16 à D26	E	F	G	H	T
- de 4 mètres	205 €	205 €	205 €	202 €	198 €	194 €	193 €	190 €	193 €	205 €
De 4 à 4.99 m	271 €	271 €	271 €	264 €	259 €	254 €	254 €	247 €	254 €	271 €
De 5 à 5.99 m	337 €	337 €	337 €	328 €	322 €	316 €	316 €	307 €	316 €	337 €
De 6 à 6.30 m	385 €	385 €	385 €	374 €	367 €	360 €	360 €	350 €	360 €	385 €
Journée	5,07 €									
Bouée visiteur	8,36 €									

PROFESSIONNELS	H.T. en €
- de 5 mètres	269 €
De 5 à 5.99 m	297 €
De 6 à 7.99 m	339 €
De 8 à 9.99 m	366 €
10 m et +	404 €
Halle à marée (annuel)	711 €
Halle à marée (mensuel)	60 €
Annexe bateau de pêche	18 €
Hivernage non titulaire (forfait période hivernale)	87,83 € à partir du 1 ^{er} novembre jusqu'au 31 mars
Mensuel	Un quart du tarif annuel du 1 ^{er} avril au 15 juin et un tiers du 15 juin au 31 octobre + prorata éventuel
Remise titulaire	Un tiers des droits perçus au titulaire du mouillage

MISE A L'EAU DES EMBARCATIONS LEGERES (PAS DE MODIFICATIONS)	H.T. en €, une T.V.A. de 20 % sera ajoutée
Râtelier à prame	9,29 €
1 aller-retour	5,90 €
1 semaine	27,44 €
2 semaines	50,67 €
abonnement annuel	76,00 €
Caution pour badge d'accès (encaissée)	25,00 €
Remboursement d'un badge perdu, endommagé ou non restitué	25,00 €
Occupation illicite d'un mouillage	125,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 25 voix, approuve les tarifs du port de Trévignon pour l'année 2015.

Mesdames BANDZWOLEK, LE GUILLOU et Messieurs CANTIE, LE CHARPENTIER s'abstiennent

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 25 mars 2015

LE MAIRE

Olivier BELLEC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20150330-DE15240326-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2015

Publication : 30/03/2015

